



Mobilisation générale jusqu'au retrait de la loi El Khomri-Valls-Gattaz !

**9 MARS
MANIF**

Depuis l'annonce du projet de la « loi travail » et face à la régression sociale que celle-ci engendrerait, la mobilisation s'organise.

**La pétition « Loi travail : non, merci ! » atteint
des records avec bientôt
1 000 000 de signataires.
*Première victoire !***

**Aveux d'échec du Gouvernement :
en reportant la présentation du projet de loi, il
espère étouffer la mobilisation grandissante.
*Deuxième victoire !***

De toute part, le rejet de cette loi se fait entendre, salarié(e)s, jeunes, organisations syndicales, économistes,...l'écho porte jusque dans les rangs du parti politique au pouvoir qui déjuge son gouvernement et il y a de quoi !

Ce projet exauce les demandes récurrentes du MEDEF et est inédit dans notre pays en matière d'attaque contre le code du travail et contre les conquêtes sociales :

- *Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficulté économique*
- *Après un Accord Collectif, un(e) salarié(e) qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié(e) pour cause réelle et sérieuse.*
- *La possibilité de baisser les salaires et changer le temps de travail.*
- *La modulation du travail sur 3 ans avec la possibilité de passer de 10 heures à 12 heures de travail par jour et de 35 heures à 44 heures, voire 46 heures, par semaines, le fractionnement du repos de 11 heures entre poste.*
- *La possibilité de moins majorer jusqu'à 5 fois les heures supplémentaires.*
- *Le plafonnement à 15 mois de salaires des indemnités en cas de licenciement illégal.*
- *Mais aussi, extension du dispositif forfaits-jours, réforme de la visite médicale, du temps d'astreinte, du repos hebdomadaire, des plages horaires du travail de nuit, etc.*

Plus grave :

Dans cette spirale régressive, les accords d'entreprise pourront déroger aux dispositions du Code du Travail dans un sens plus défavorable aux salarié(e)s. C'est une déclaration de guerre contre tous les salarié(e)s du privé, les précaires, les demandeurs d'emploi.

Et après le code du travail, pourquoi ne pas s'attaquer aux statuts de la Fonction Publique, comme l'a déjà évoqué Macron !

Si l'objectif premier est d'atteindre le million de signatures, **c'est le retrait pur et simple du projet de loi qu'il nous faut gagner !**

La CGT appelle les salarié(e)s, les jeunes, les retraité(e)s, les précaires,
à participer à la mobilisation **mercredi 9 mars**

**RASSEMBLEMENTS à 12h00
ALBI Vigan et CASTRES l'Albinque**

L'Union Départementale appelle à des arrêts de travail dans les entreprises et les services pour participer aux rassemblements.

Prévoyez vos casse-croûtes militants !

(Le syndicat des Territoriaux d'Albi en préparera quelques-uns sur place)

**La bataille est lancée, menons la jusqu'à la victoire,
toutes et tous ensemble !**